

Prévenir le décrochage et sécuriser le parcours des bacheliers professionnels en STS : mise en œuvre du « parcours de consolidation » et renforcement de la liaison bac pro-BTS

Instruction du 13 mars 2025 relative à la tenue d'un webinaire sur la mise en œuvre du parcours de consolidation en STS

Inspection territoriale

Affaire suivie par :

Alexandra Degraeve, doyenne des IA-IPR

Pascal Javerzac, doyen des IEN ET-EG-IO

Rectorat de l'académie de Créteil

4, rue Georges-Enesco

94 010 Créteil Cedex

www.ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames les Proviseuses, Messieurs les Proviseurs,

S/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'Education nationale de Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne

Références :

Courrier du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche aux recteurs du 9 juin 2023 :
<https://eduscol.education.fr/document/51347/download>

Page Eduscol : <https://eduscol.education.fr/2224/reforme-des-lycees-professionnels>

La prévention du décrochage et l'adaptation des parcours pour favoriser la réussite des lycéens professionnels sont des enjeux majeurs de la réforme des lycées professionnels mise en place à la rentrée 2023. Dans ce cadre, **la mesure 5.3 est dédiée à la réussite des bacheliers professionnels inscrits en section de technicien supérieur**. En effet, si le BTS est la poursuite d'études la plus courante des bacheliers professionnels, les indicateurs statistiques, quant à leur réussite, restent très décevants : seulement trois sur cinq passent en deuxième année, un sur deux obtient son diplôme en deux ou trois ans.

Suite à l'expérimentation du parcours de consolidation en 2023-24, à sa généralisation pour toutes les STS accueillant des bacheliers professionnels à partir de la rentrée 2024, et dans la perspective plus globale de renforcer la liaison bac pro-BTS, **l'inspection pédagogique du 2nd degré (IEN ET-EG et IA-IPR) se mobilise pour accompagner les équipes pédagogiques en établissement. Le parcours de consolidation s'inscrit en effet dans une dynamique de collaboration entre les lycées généraux et technologiques, les lycées polyvalents et les lycées professionnels** pour collectivement accompagner les élèves vers la réussite en BTS. Cet accompagnement des étudiants par les équipes pour prévenir le décrochage est particulièrement indiqué **dès l'entrée en première année de BTS et son organisation gagne à être anticipée.**

Afin de partager avec vous les enjeux, les leviers et ressources et vous présenter l'accompagnement académique, nous vous proposons un **webinaire le vendredi 21 mars 2025 de 15h à 16h.**

Nous vous invitons à participer à cette réunion, accompagné du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT) et/ou du coordonnateur STS.

Les participants devront se connecter via le lien direct :

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/444167/creator/79954/hash/e1a9b7242236e91acf39a0dd4643144d78a73bbb>

Vous remerciant de votre participation, bien cordialement,

**Alexandra Degraeve et Pascal Javerzac,
Doyens des inspecteurs du 2nd degré**